RÉSIDENCE 1906 HIPPODROME

AVENUE JACK GOUREVITCH
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE BÂTIMENT A





4 PIECES	BATIMENT A
R+2	A201

TABLEAU DES SURFACES

CHAMBRE 1	12.02 m²
CHAMBRE 2	13.12 m²
CHAMBRE 3	10.91 m²
DGT	6.12 m²
SDB	4.58 m²
SDE	2.10 m²
SEJOUR/CUISINE	33.50 m²
WC	1.90 m²
SURFACE HABITABLE TOTALE: 8	**84.25 m²**
TERRASSE	9.76 m²
SURFACE EXTERIEURE TOTALE	**9.76 m²**

Légende :

F : FENETRE
PF: PORTE FENETRE
VR: VOLET ROULANT
GC : GARDE-CORPS
EP: DESCENTE EAU PLUVIALE
TE : TABLEAU ELECTRIQUE
LV: LAVE-VAISSELLE
LL : LAVE-LINGE
CUI: CUISSON
PL : PLACARD

GAINE TECHNIQUE
SOFFITE
ZONE DE CARRELAGE
APPLIQUE LUMINAIRE
CLOISON FUISIBLE

07/04/2026 INDICE : NOTAIRE

SOGEPROM

N.B.: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que les équipements. Aucun plan de travail dans les cuisines n'est prévu. Les surfaces, les côtes, les hauteurs sous plafond, faux plafond et soffites, ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges sont approximatives. La présence de faux-plafonds, soffites, retombées, trappes de visite, au même titre que les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des descentes d'eau pluviale et des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. La surface des pièces inclut celle des placards. Le positionnement, le nombre et les dimensions des radiateurs sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction de l'étude thermique. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Les pare-vues et claustras indiqués peuvent être supprimés en cas de non obtention du caractère définitif des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet. Les hauteurs sous plafonds et mansardes sont susceptibles d'évoluer suivant contraintes techniques.